L'impératif délibératif : Loïc Blondiaux

- ❖ Une nouvelle réalité pour les élus à partir des années 2000 : les citoyens demandent à participer davantage à la vie politique et veulent se faire entendre
- ❖ Une logique de survie : le système représentatif ne peut se maintenir que s'il évolue et donne une plus grande place aux citoyens
- ❖ Il y a donc une « obligation » à délibérer : les élus doivent créer le dialogue avec les citoyens. Refuser cette réalité serait mal vu et dangereux politiquement.

